

**AVIS PUBLIC  
PROPRIÉTAIRES D'UN IMMEUBLE AINSI QU'AUX  
OCCUPANTS D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE  
SCRUTIN DU 2 NOVEMBRE 2025**

1. Avis public est par les présentes donné par la présidente d'élection, Mme Éléa Claveau, notaire, OMA, que :
2. Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la Ville depuis au moins 45 jours le jour du scrutin, soit le 2 novembre 2025.
3. Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans ou plus et avoir la citoyenneté canadienne le jour du scrutin. Vous ne devez pas avoir perdu vos droits électoraux à cette date.
4. Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre le document approprié.
  - Si vous êtes le propriétaire unique d'un immeuble ou l'occupant unique d'un établissement d'entreprise, vous devez transmettre une demande d'inscription;
  - Si vous faites partie des copropriétaires d'un immeuble ou des cooccupants d'un établissement d'entreprise, vous devez transmettre une procuration désignant une seule personne, parmi vous, qui sera inscrite sur la liste.

Vous pouvez obtenir les formulaires requis en communiquant avec la présidente d'élection. Vous devez transmettre le formulaire rempli à l'adresse indiquée plus bas.

5. Pour que la demande soit valide pour l'élection en cours, vous devez transmettre votre formulaire au plus tard le 16 octobre 2025.

La demande d'inscription ou la procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante, communiquez avec la présidente d'élection.

5000, route Marie-Victorin  
Contrecoeur (Québec) JOL ICO  
Téléphone : 450 587-5901, poste 287  
[claveau@ville.contrecoeur.qc.ca](mailto:claveau@ville.contrecoeur.qc.ca)

Donné à Contrecoeur, le 7 octobre 2025

Éléa Claveau, notaire, OMA, présidente d'élection